



## CRISE DU CORONAVIRUS : Il est où le pôle financier public ?

Le 4 mars dernier, soit quelques jours à peine avant le déclenchement des premières mesures de confinement liées à la crise sanitaire gravissime à laquelle le monde entier est confronté, Bruno LE MAIRE, flanqué de Philippe WAHL (LA POSTE) et Eric LOMBARD (Caisse des dépôts), annonçait la création officielle « *d'un des pôles financiers publics les plus importants du monde* », constitué par le regroupement capitalistique des deux groupes publics CDC et LA POSTE. Selon le Ministre, ce pôle devait « *permettre d'améliorer l'efficacité des outils de financement au service des territoires, des entreprises et des particuliers* » et « *mettre les compétences combinées de la Banque Postale, de la CDC, de BPI France, de CNP Assurance... au service de la réduction des fractures territoriales, du financement de notre économie et des grands projets de services publics* ».

Doté de missions publiques historiques (logement social, aménagement du territoire, investissement public, politique industrielle, services publics de proximité, exclusion bancaire, prévoyance ...) , **on pouvait donc s'attendre à ce que ce pôle financier public qui affiche une taille de bilan de 800 milliards d'euros annonce des mesures urgentes de financement et d'investissement susceptibles d'aider la population à faire face aux effets et aux conséquences immédiates économiques et sociales de cette pandémie ainsi qu'aux besoins immenses que nécessitera le redémarrage de l'économie.**

### Quand BPI choisit les banques et les entreprises plutôt que les salariés et la population :

Or, que nous annonce BPI France, par la voix de son dynamique Directeur Général, Nicolas DUFOURCQ ? :

« **Un pont aérien de cash vers les PME-ETI** » ! Mazette ! : soit 300 milliards d'euros sanctuarisés par l'Etat pour garantir les prêts des entreprises (la BPI porte 17 % de la dette non financière des entreprises en France) dont le montant pourra atteindre un plafond de 25 % de leur chiffre d'affaire, ces prêts étant distribués par le secteur bancaire privé via un agrément de BPI, sans contrôle à priori, les banques ayant une délégation de BPI France jusqu'à un plafond de 10 millions d'euros !

A cela, s'ajouteraient des prêts directs de BPI pouvant aller de 10 000 euros (TPE) à 30 millions pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et incluraient même les start-up à hauteur de deux ans de leur masse salariale. Ainsi BPI France continue d'assurer le rôle de roue de secours ou de pompier du secteur bancaire privé sans autre forme de contrepartie d'intérêt général ou de régulation de la fonction de création monétaire. **Pourquoi Bruno LE MAIRE, si prompt à parler de nationalisation durant la période, ne réquisitionne-t-il pas l'ensemble du secteur bancaire commercial pour assurer cette mission effectivement essentielle de soutien et de garantie de la trésorerie des entreprises pour qu'elles puissent continuer de payer leurs salariés et leurs fournisseurs ?**

Ce qui permettrait à BPI France de concentrer ses financements sur les secteurs les plus fragilisés et notamment de soutenir les structures d'économie sociale et solidaire ainsi que les associations, les auto-entrepreneurs et les travailleurs indépendants.

**Ce qui lui permettrait aussi de réorienter son activité d'investissement en capital en privilégiant, en cette « période d'économie de guerre », le soutien à la production et à la relocalisation de la production des biens et services « strictement nécessaires à la lutte sanitaire » : masques, gants.. équipements de protection des salariés des salariés (santé, transport, secteur social, distribution, alimentation...) mais aussi de gel hydroalcoolique, de médicaments dont on a appris que la plupart des principes actifs étaient produits en Chine ou en Inde, de respirateurs ....** Ainsi par exemple les salariés de l'usine LUXFER revendiquent avec l'appui de la CGT la réquisition de leur usine, détenue par le fonds BLACK ROCK, pour relancer la production de bouteilles d'oxygène si nécessaire en cette période. Le Président de la République n'a-t-il pas dit récemment « qu'il est des biens et services qui doivent être placés en dehors des lois du marché » ? **Mais où est « le Lac d'Argent » de 10 milliards d'euros annoncé en fanfare par Nicolas DUFOURCQ, il y a quelques semaines ?**

**Comme le Ministre de l'économie et des finances, les dirigeants de la Caisse des dépôts, de LA POSTE ou de la CNP persistent eux aussi dans une logique d'appui au modèle d'économie libérale financiarisée, en dépit de ses failles et errements actuels plutôt que de questionner et réorienter l'organisation de la structure productive en fonction des besoins immédiats et lointains de la population.**

Ainsi, par exemple, Olivier SICHEL, directeur de la Banque des territoires de la Caisse des dépôts et promu, par décret, Inspecteur Général des Finances le 16 mars dernier, a-t-il lancé hier : « *sans attendre, il faut frapper vite et fort... envoyer du carburant à nos clients* » ! Et d'annoncer 2 mesures : une enveloppe de trésorerie exceptionnelle de 500 millions d'euros pour les notaires et la reconduction d'une ligne de trésorerie facilitée de 2 milliards d'euros pour les organismes de logements sociaux !

C'est oublier que les difficultés de trésorerie des OLS ont été essentiellement créées par les mesures récurrentes de baisse des APL sur lesquelles le gouvernement ferait mieux de faire un moratoire. **Quant à la mesure de soutien à la trésorerie des notaires, si l'on ne doute pas de sa pertinence, on peut aussi considérer qu'il y a aussi d'autres priorités pour le principal financeur et opérateur du logement social (avec CDC Habitat), de l'équipement du territoire (avec EGIS, la SCET), ICADE., des transports publics avec TRANSDEV.**

#### **Organiser la réquisition des logements vides :**

En cette période de crise sanitaire et de confinement, il est particulièrement préoccupant de compter plusieurs centaines de milliers de sans logis, plusieurs millions de mal logés, de familles entassées dans des appartements insalubres et exigus. Il est tout aussi choquant de ne pas pouvoir mettre à disposition des personnels de santé, de la distribution, de l'énergie... des logements proches de leur lieux de travail.

Il faut, au plus vite, organiser le recensement et la réquisition des logements vacants, des logements meublés en location saisonnières ( type AirBNB) , des bureaux vides et des équipements collectifs inutilisés. **Le groupe Caisse des dépôts, avec ses filiales CDC-Habitat, ADOMA, ICADE, CDC Invest immobilier et sa direction de la Banque des territoires doit être au plus vite source d'initiatives et de financement sur ce sujet.**

Quant à la CNP, seule entreprise publique d'assurance de personne devenue filiale de la Banque Postale, elle a vu en une semaine son cours en bourse progresser de 80 % (plus forte hausse du SBF 120) sur la seule base d'une promesse de dividendes importants ; **on préférerait qu'elle s'investisse, sur le champ de la prévoyance, dans la prise en charge des conséquences de la catastrophe sanitaire actuelle sur la situation des salariés et des ménages. Enfin LA POSTE, dernier service public de proximité en territoire : on ne peut comprendre qu'elle fasse le choix de continuer de concurrencer AMAZON sur la distribution de colis non essentiels tout en diminuant le nombre de ses tournées et ses horaires d'ouverture, plutôt que d'assurer les mesures et équipements de protection sanitaire de ses agents que réclamaient légitimement les organisations syndicales.**

**Alors, monsieur le Ministre, où est passé le pôle financier public ?**

Paris, le 26 mars

Contact : Jean-Philippe GASPAROTTO/ 0607941120